



> POURQUOI PAS UN DIRECTEUR INFORMATIQUE EN TEMPS PARTAGÉ ?

© fotolla.com

<< LE DSI (OU DIRECTEUR INFORMATIQUE) DANS UNE PME ? EST-CE UN ALIEN, UNE CHIMÈRE, LE MAILLON FAIBLE, OU UN HOMME CLÉ ?

Le DSI (ou Directeur Informatique) dans une PME ? Est-ce un Alien, une chimère, le maillon faible, ou un homme clé ?

Pour apporter une ou des réponses à ces questions, encore faut-il partager une définition claire du poste de DSI et valider sa pertinence dans un contexte PME.

DSI : D pour Directeur, personne qui dirige, donne la direction. SI pour Système d'Information : ensemble des matériels logiciels et systèmes de communications utiles à l'entreprise.

Diriger, c'est maîtriser et contrôler le quotidien d'une part, préparer le futur d'autre part, en intégrant dans les deux cas les objectifs de développement et de rentabilité de l'entreprise.

Cette action de Direction ne s'exerce en aucun cas dans une tour d'ivoire mais dans le cadre d'une collaboration totale avec les Directions métiers et la Direction Générale de l'entreprise : ce sont bien eux les clients de ce fameux SI, ils doivent donc en être des acheteurs convaincus.

Notre DSI doit donc être un manager gestionnaire : il maîtrise les coûts de fonctionnement, les investissements, il communique de façon claire, précise et compréhensible sur ses budgets. Pour chaque investissement planifié, il inscrit

une démarche de retour sur investissement (ROI) ; il n'oublie jamais sa ligne directrice : garantir et maintenir la fiabilité du Système d'Information.

Notre DSI doit également être un communicant. Associant compétence métier et compétence technique, il comprend facilement les besoins et les enjeux ; il est efficace dans leur restitution en termes d'offres technologiques ; il sait présenter les différentes solutions possibles en les positionnant chacune par rapport aux besoins et aux enjeux et non par rapport à leurs caractéristiques techniques.

<< CE DSI MANAGEUR STRATÈGE ET COMMUNICANT A-T-IL SA PLACE EN PME ?

L'informatique de la PME s'est énormément sophistiquée, portée par la démocratisation des ERP de plus en plus puissants à budget égal, la démocratisation des télécommunications, et la montée en puissance d'internet, de la messagerie et des outils de mobilité (Smartphones, cartes 3G...). Informatique plus puissante et plus complexe nécessitent bel et bien un pilote expérimenté.

A contrario, si la route est droite et que la voiture ne consomme pas trop (pas de projets informatiques en vue, un SI dont les coûts et la qualité de fonctionnement sont cohérents), notre stratège communicant est-il utile ? Certes, beaucoup moins que dans un contexte d'évolution, mais de là à affirmer sa totale inutilité, il y a un pas. Deux raisons me viennent à l'esprit : sa valeur ajoutée sur la maîtrise des coûts de

fonctionnement et la tenue des indicateurs de qualité de service est systématique. L'atout majeur de la PME est son agilité, cela sous-entend que la route n'est pas continuellement droite.

De fait, en fonction de son contexte : pas d'évolution du SI – évolution du SI, le besoin de DSI de la PME s'inscrit dans une fourchette de 1 à 2 jours par mois à 8 à 12 jours par mois. Le salaire marché d'un DSI varie de 70 à 110 k€ en fonction de son expérience. Le salaire d'un Responsable d'exploitation (REX) (pilote en ligne droite) étant lui de 35 à 55 k€.

<< LES SCÉNARIOS TYPES SONT DONC LES SUIVANTS

- La PME n'est pas en mutation, le niveau de satisfaction par rapport à l'informatique est bon : embaucher un REX, associé si possible à un DSI temps partagé 1 à 2 jours par mois.
- La PME est sur des cycles de mutation – stabilité du SI : recourir au DSI à temps partagé, engagé sur le long terme dans le cadre d'une intervention flexible calée sur les cycles de l'entreprise.
- La PME est en constante mutation : embaucher un Responsable des SI, à même de maîtriser également les fonctions de REX (salaire de 50 à 70 k€) coaché si possible par un DSI temps partagé 1 à 2 jours par mois.

Contact

Jean-Marc Montels
RéférenceDSI